

# Suivi Technique et Financier du service public de l'eau dans les centres secondaires en région de Kayes

## Etat des lieux 2005 – 2010

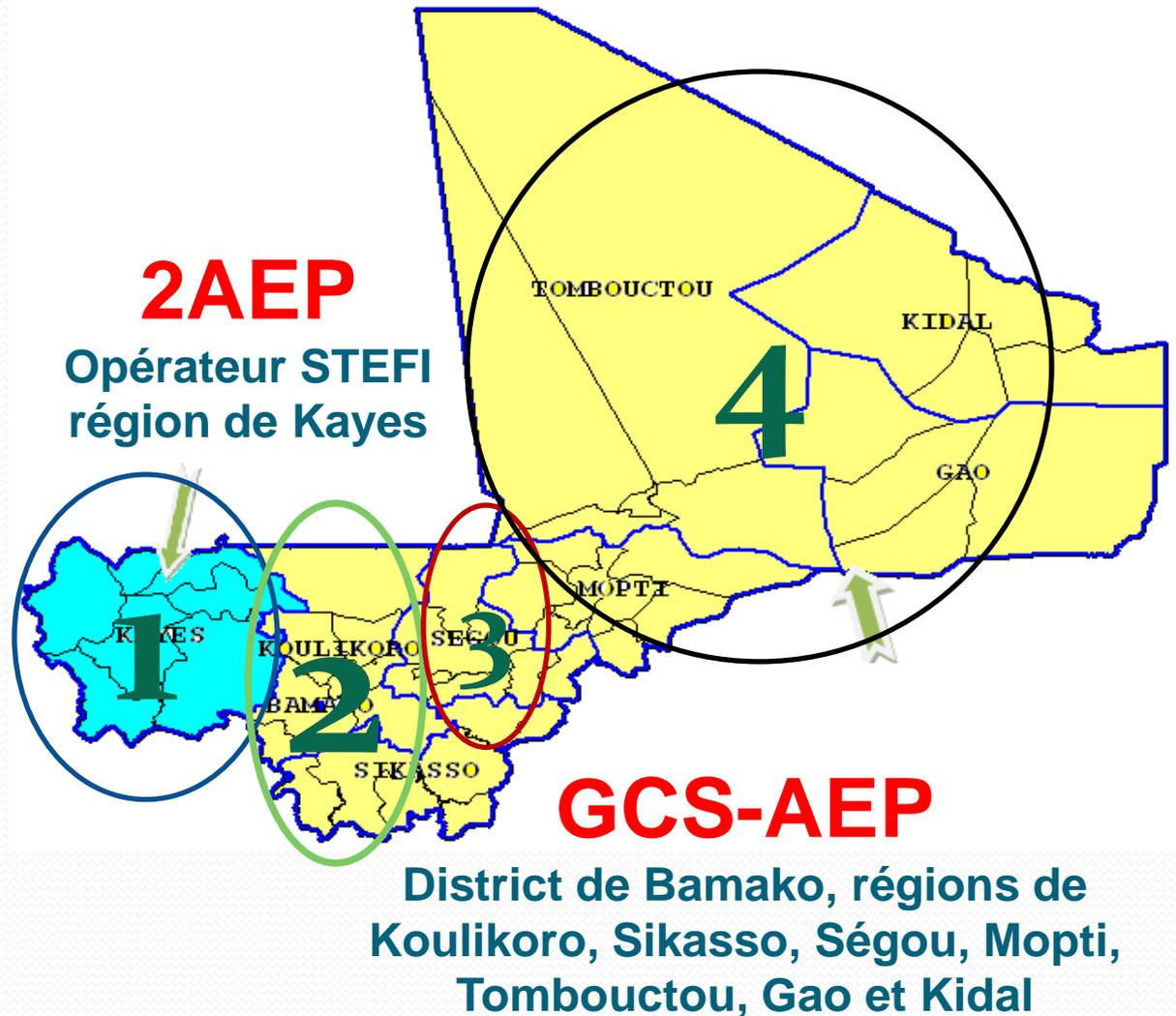


Assistance aux Adductions d'Eau Potable (2AEP)

2AEP : Opérateur STEFI en région de Kayes

# 1. Historique et organisation du STEFI au Mali

En 2004, à la suite d'un appel d'offres, la Direction Nationale de l'Hydraulique a sélectionné deux opérateurs pour assurer les prestations de suivi technique et financier des AEP dans deux zones d'exclusivité:

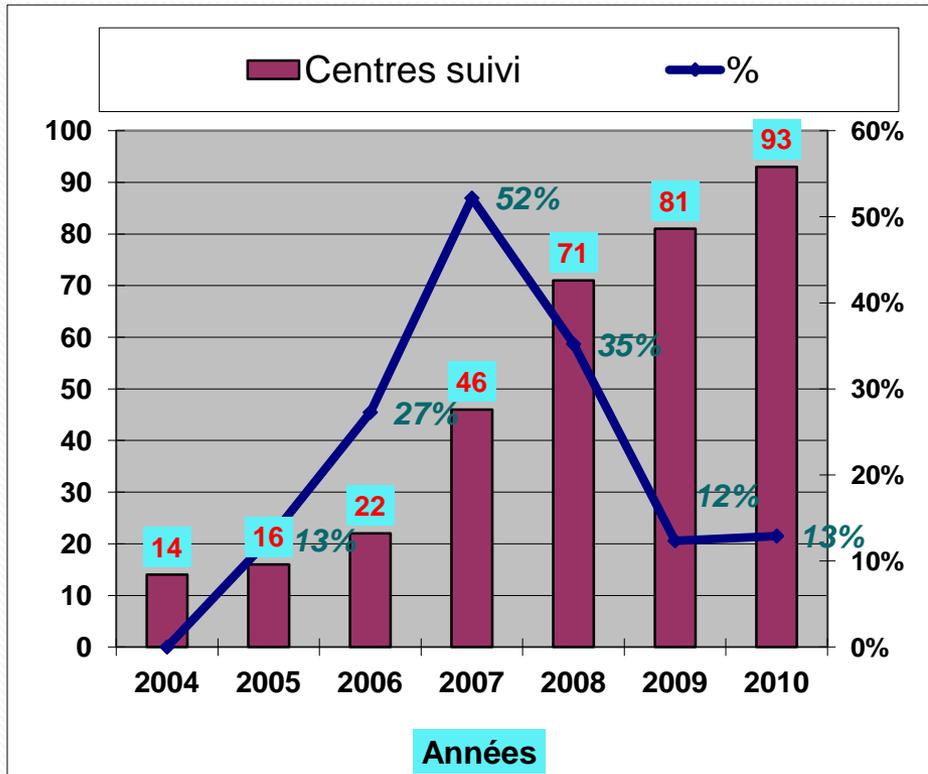


Des réflexions sont en cours pour une réorganisation du STEFI autour de quatre zones.

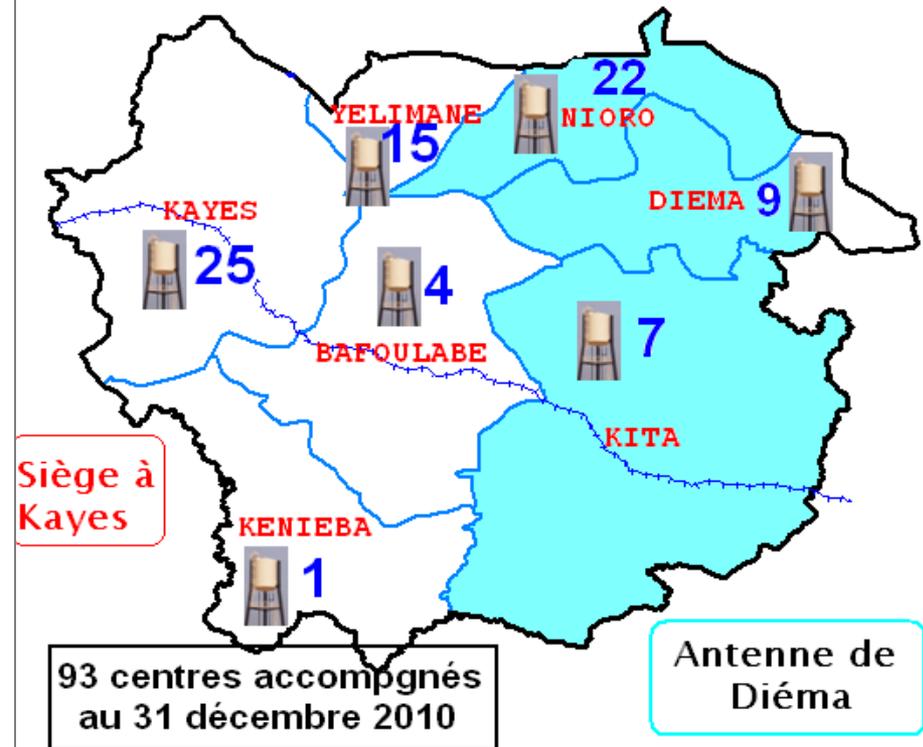
## 2. Cartographie des centres suivis en région de Kayes

Depuis 2007, le STEFI est organisé à partir de deux sites :

- Le siège de 2AEP à Kayes : pour Kayes, Yélimané, Bafoulabé, Kéniéba
- L'antenne de Diéma : pour Nioro, Diéma et Kita



Evolution du périmètre de délégation  
2004 - 2010



Cartographie au 31 décembre 2010

### 3. Les prestations de suivi technique et financier

Les opérateurs de suivi technique et financier des AEP assurent, pour le compte des communes (maîtres d'ouvrage du service public de l'eau) et de la Direction Nationale de l'Hydraulique les activités suivantes :

- a. **Un arrêté semestriel des comptes de gestion** des associations d'usagers de l'eau (*exploitant des ouvrages d'adduction d'eau*): vérification et rapprochement des données de production et de consommation d'eau, contrôle des livres de caisse et de banque, suivi des paiements par les abonnés, etc.
- b. **Inspection technique des installations** tous les six mois : équipements d'exhaure et de traitement de l'eau, bâtiments, réseaux, etc.
- c. **Capitalisation des données** d'exploitation dans une base de données.
- d. **Edition de rapports d'audits par centre** transmis aux exploitants et aux autorités communales.
- e. **Restitution des résultats d'audit** en assemblée des usagers
- f. **Edition de rapports régionaux semestriels** pour les Directions Nationale et Régionale de l'Hydraulique à Bamako et à Kayes.

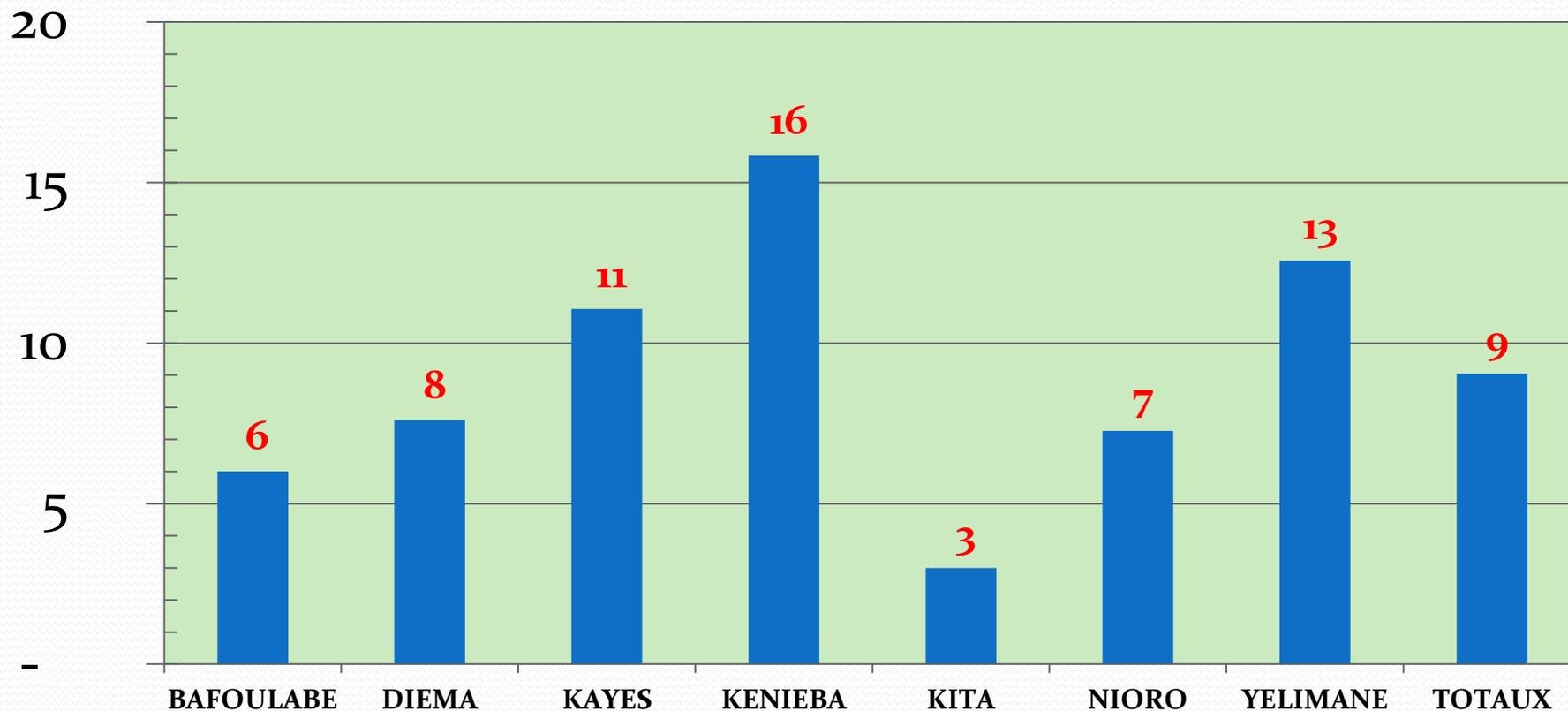
**Les opérateurs de STEFI sont rétribués sur la base d'un taux forfaitaire de 20 F CFA par m<sup>3</sup> d'eau produit.**

## 4. Exemples de données livrées par l'opérateur

1. Rapport d'audit semestriel par centre
2. Compte d'exploitation sur plusieurs exercices
3. Graphique des indicateurs de gestion
4. Etats récapitulatifs généraux au 31 décembre 2010

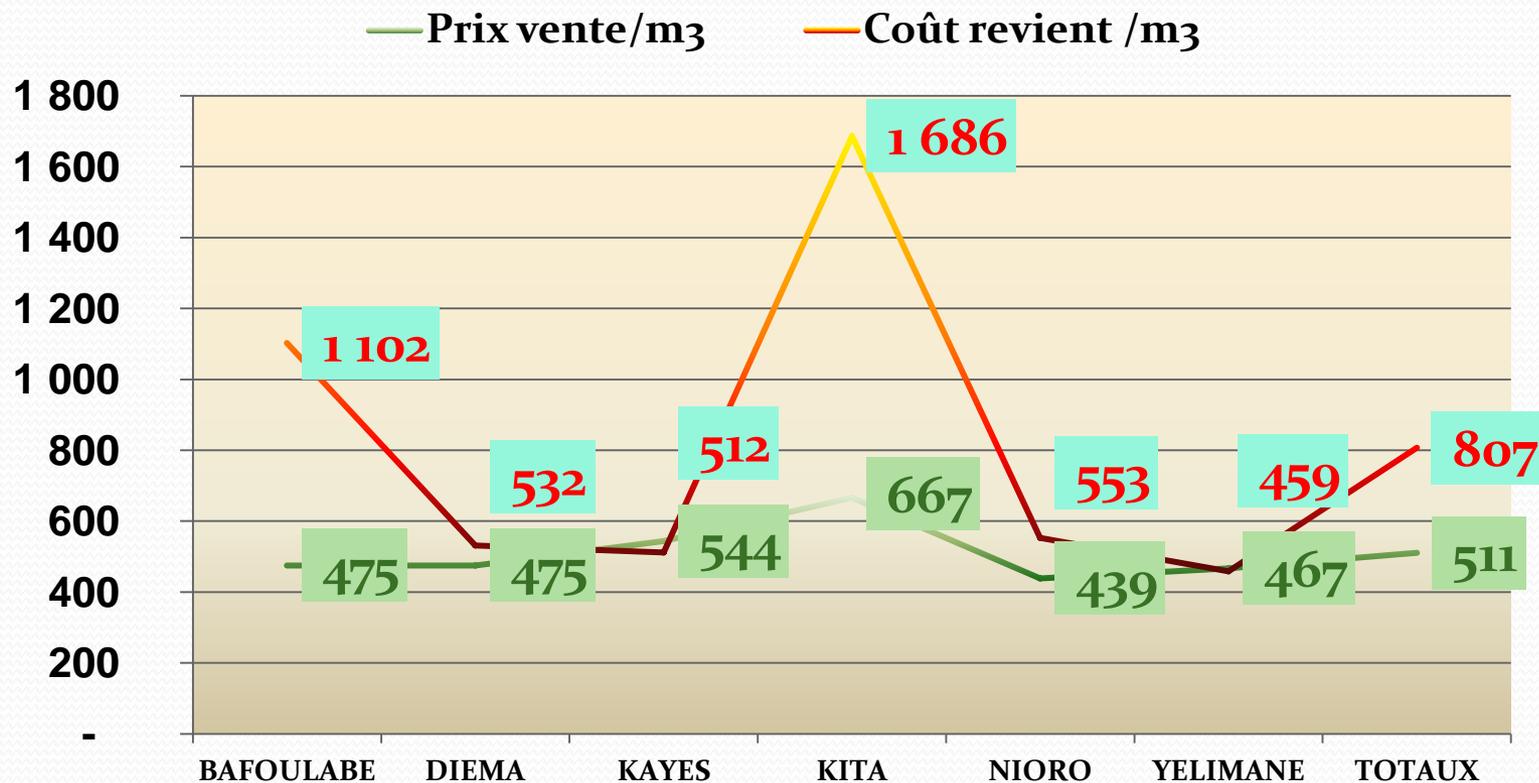
## Des niveaux de consommation d'eau variés et une moyenne régionale plutôt faible

Consommation en l/h/j



Base 2AEP, données d'audit 2005 - 2010

# une exploitation financière révélant de grandes disparités géographiques



Base 2AEP, exercice 2010

# Capacités de renouvellement et de renforcement des équipements



Base 2AEP, épargne des exploitants d'AEP au 31 déc. 2010

## 5. Impacts et contraintes actuelles du STEFI

Impacts	Contraintes
Meilleure capitalisation des données sur l'exploitation des ouvrages	La valeur juridique des rapports d'audit de l'opérateur
Amélioration de la gouvernance du service public de l'eau	L'adhésion des communes et des exploitants d'AEP au STEFI : <b><u>recommandation</u> ou <u>obligation</u>?, quels moyens de contrainte?</b>
Production et mise à disposition d'outils d'aide à la décision	Difficultés de recouvrement des redevances d'audit dans certaines localités
	Suivi de la mise en œuvre des recommandations d'audit



Merci pour votre  
attention!